



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

**Conseil d'administration**  
Première session ordinaire  
Rome, 28 février-2 mars 2022

---

Distribution: générale	Point 6 de l'ordre du jour
Date: 31 janvier 2022	WFP/EB.1/2022/6-E/Add.1
Original: anglais	Rapports d'évaluation
	Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

---

## **Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Zimbabwe (2017-2021)**

### **Contexte**

1. Le présent document contient la réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Zimbabwe (2017-2021).
2. L'évaluation avait pour finalité d'analyser le positionnement stratégique du PAM, sa contribution aux effets directs, l'efficacité avec laquelle le plan stratégique de pays a été mis en œuvre et les facteurs ayant influé sur les résultats obtenus par le PAM.
3. L'évaluation a été réalisée selon une méthodologie mixte, en utilisant plusieurs sources de données factuelles et en suivant une approche consultative axée sur l'utilisation, afin de répondre à un double objectif consistant à rendre compte de l'action menée et à favoriser l'apprentissage.
4. L'équipe d'évaluation a formulé cinq recommandations, deux de nature stratégique et trois de nature opérationnelle. Sont également présentées 20 recommandations subsidiaires qui donnent des détails supplémentaires sur les modalités de mise en œuvre de chaque recommandation de portée générale.
5. Il est indiqué dans la réponse si la direction du PAM accepte, accepte en partie, ou refuse chacune des recommandations principales et subsidiaires. La réponse précise aussi les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et les délais de mise en œuvre des recommandations.

---

### **Coordonnateurs responsables:**

Mme F. Erdelmann  
Directrice de pays  
courriel: francesca.erdelmann@wfp.org

M. M. Haile  
Directeur  
Bureau régional pour l'Afrique australe  
courriel: menghestab.haile@wfp.org

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE ZIMBABWE (2017-2021)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
<b>Degré de priorité: élevé</b> <b>Échéance globale: juin 2024</b> <b>1. Préciser l'orientation stratégique du PAM dans les principaux domaines où il dispose d'un avantage relatif au Zimbabwe, et améliorer et simplifier l'organisation des effets directs stratégiques et des activités du nouveau plan stratégique de pays compte tenu de ces domaines d'action prioritaires.</b>	Directeur de pays	La recommandation est acceptée.			
1.1 Tout en poursuivant les interventions face aux crises et les efforts de renforcement de la résilience, réévaluer attentivement et régulièrement (lors de l'élaboration du plan stratégique de pays) la pertinence des activités d'appui visant à s'attaquer aux causes profondes (amélioration de la production agricole ou de la nutrition à long terme, par exemple). (juin 2022)	Directeur de pays et directeur de pays adjoint	La recommandation est acceptée.	1. Le PAM intégrera les interventions face aux crises et les activités de renforcement de la résilience dans le nouveau plan stratégique de pays d'ici à juin 2022 et réévaluera la pertinence de la poursuite des activités visant à s'attaquer aux causes profondes lors de l'examen à mi-parcours qui sera mené en 2024.	Directeur de pays et directeur de pays adjoint	Juin 2022 (avec une réévaluation d'ici juin 2024)

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE ZIMBABWE (2017-2021)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
1.2 Continuer de compléter les programmes d'assistance alimentaire à des fins humanitaires et les activités nutritionnelles d'urgence menés par le Gouvernement auprès des populations rurales et urbaines et des réfugiés touchés par la crise, y compris en renforçant la capacité des institutions et des programmes nationaux à gérer les crises alimentaires. Continuer de fournir aux partenaires des services logistiques communs sur la base du recouvrement des coûts. (juin 2022)	Directeur de pays et directeur de pays adjoint	La recommandation est acceptée.	2. Le nouveau plan stratégique de pays comprendra des mesures concrètes de nature à favoriser la coordination, le développement et la complémentarité avec les institutions nationales et infranationales et continuera d'assurer à prix coûtant des services relatifs aux chaînes d'approvisionnement. Les activités de renforcement des capacités permettront au Gouvernement de mieux faire face aux crises alimentaires.	Directeur de pays et directeur de pays adjoint	Juin 2022
1.3 Consolider, au sein d'un seul effet direct stratégique, les activités participant au renforcement de la résilience afin de déterminer quelles sont les interventions adaptées au contexte les plus à même de contribuer efficacement à cet objectif (y compris les activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et l'initiative 4R en faveur de la résilience des communautés rurales). (juin 2022)	Directeur de pays et directeur de pays adjoint	La recommandation est acceptée.	3. Le PAM se propose de regrouper les activités à dimension nutritionnelle axées sur le renforcement de la résilience en milieu rural au sein d'un seul effet direct stratégique dans le nouveau plan stratégique de pays.	Directeur de pays et directeur de pays adjoint	Juin 2022

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE ZIMBABWE (2017-2021)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
1.4 Examiner les objectifs et les activités liés à la nutrition, aux évaluations préalables (notamment dans le cadre de l'approche à trois niveaux) et aux achats locaux. S'il s'agit avant tout d'appuyer la mise en œuvre d'autres activités prévues au titre du plan stratégique de pays, les reclassifier en tant que services (plutôt qu'en tant qu'activités à part entière) afin d'en simplifier la gestion et le financement. (juin 2022)	Directeur de pays et directeur de pays adjoint	La recommandation est acceptée.	4. Le PAM a déterminé des domaines d'intervention clés, notamment la nutrition, à prendre en compte de manière systématique dans l'ensemble du plan stratégique de pays. Les évaluations préalables seront intégrées dans une activité de renforcement des capacités visant principalement à ce que la prise de décisions, la planification et l'établissement de budgets en matière d'élimination de la faim soient effectués en connaissance de cause à l'échelle nationale et infranationale. Certaines évaluations seront intégrées dans les activités lorsque cela présentera un intérêt au regard de l'axe spécifique de chaque activité. Les programmes d'achats locaux feront partie intégrante des activités de transfert de produits alimentaires lorsque cela se justifie.	Directeur de pays et directeur de pays adjoint	Juin 2022

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE ZIMBABWE (2017-2021)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
<p><b>Degré de priorité: élevé</b>  <b>Échéance globale: décembre 2022</b>  <b>2. Élaborer une stratégie améliorée visant à réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire en aidant le Gouvernement à s'acquitter de sa responsabilité consistant à fournir une protection sociale et à renforcer la résilience des communautés.</b></p>	Directeur de pays	La recommandation est partiellement acceptée.			
<p>2.1 Étudier les évaluations nationales des besoins en matière de sécurité alimentaire afin de détecter les chevauchements et les difficultés liées à la méthode d'évaluation en vigueur et utiliser les résultats pour convaincre le Gouvernement et les autres partenaires d'adopter une approche unifiée et renforcée. (février 2022)</p>	Responsable des programmes du bureau de pays (équipes du bureau régional chargées de la recherche, de l'analyse et du suivi ainsi que de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité)	La recommandation est partiellement acceptée. Le bureau de pays ne considère pas que les chevauchements posent un problème; il existe une complémentarité entre les cadres d'analyse. La direction n'accepte donc que partiellement cette recommandation.	1. Le PAM examinera les protocoles d'évaluation des besoins en milieu rural et urbain qui sont appliqués à l'échelle nationale par le Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Zimbabwe et recensera les difficultés et les aspects à améliorer pour ce qui concerne la mise en œuvre et les cadres d'analyse connexes. Il abordera ces questions avec le Gouvernement et les autres organismes membres du Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Zimbabwe; il proposera des solutions adaptées et des améliorations concrètes pour renforcer encore les méthodes d'évaluation préalable, et s'emploiera à les faire adopter.	Responsable de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité du bureau de pays	Décembre 2022

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE ZIMBABWE (2017-2021)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
			2. Le PAM continuera à prôner l'adoption de l'analyse fondée sur le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire au Zimbabwe et apportera un appui technique et financier à cette analyse dès lors qu'elle sera mise en œuvre dans ce pays.	Responsable de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité du bureau de pays	Décembre 2022
2.2 En s'appuyant sur les efforts actuellement mis en œuvre, trouver des moyens de fournir aux systèmes nationaux d'aide sociale une assistance technique accrue dans des domaines tels que la sélection, le ciblage et l'enregistrement des bénéficiaires, la définition des niveaux d'assistance, le choix des modalités et mécanismes de transfert et le suivi. (juin 2022)	Responsable des programmes du bureau de pays (responsable de la protection sociale du bureau régional)	La recommandation est acceptée.	3. Le PAM établira une stratégie de pays pour étudier les possibilités de renforcer l'assistance technique qu'il fournit au Gouvernement dans des domaines comme l'enregistrement et la sélection des bénéficiaires et les plateformes de paiement. De nouveaux domaines d'assistance technique, comme la gestion des dossiers, le suivi et l'évaluation, l'appui à un registre central et les modalités de transfert, seront ajoutés au nouveau plan stratégique de pays; ce plan comprendra une nouvelle activité portant plus particulièrement sur le renforcement des capacités nécessaires pour assurer à l'échelle nationale une protection sociale à dimension nutritionnelle réactive face aux chocs et la planification de la préparation aux situations d'urgence.	Responsable des programmes du bureau de pays	Juin 2022

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE ZIMBABWE (2017-2021)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
2.3 Examiner la faisabilité d'établir un programme conjoint de filet de sécurité en partenariat avec le Gouvernement et ses partenaires de développement, y compris les donateurs et la Banque mondiale, en s'inspirant de programmes similaires mis en place dans d'autres pays d'Afrique, afin de coordonner l'assistance fournie par les pouvoirs publics et les acteurs de l'humanitaire et du développement et de la canaliser en faveur des populations touchées par la crise, à l'échelle voulue. (décembre 2022)	Directeur de pays (responsable de la protection sociale du bureau régional)	La recommandation est partiellement acceptée. Les relations entre le Gouvernement zimbabwéen et ses partenaires de développement et les institutions financières internationales se heurtent actuellement à des difficultés. Le financement et l'appui directs au profit du Gouvernement sont limités en raison des sanctions en vigueur et des restrictions qui s'appliquent actuellement aux financements internationaux sous forme de dons ou de prêts. Les possibilités de s'inspirer de l'expérience acquise dans d'autres pays sont donc limitées. Cependant, le PAM collaborera avec le Gouvernement, les partenaires de développement et les institutions financières internationales pour renforcer les programmes nationaux dans la mesure du possible. Le bureau de pays n'accepte donc que partiellement cette recommandation.	4. Le PAM continuera à travailler en étroite coordination avec le Gouvernement et les partenaires de développement pour faire concorder ses programmes humanitaires avec le portefeuille de protection sociale que le Gouvernement s'attache à mettre en place, afin d'éviter les chevauchements d'activités et de promouvoir une approche uniforme du ciblage, de l'exécution et de la mesure des résultats. Le PAM continuera de contribuer au renforcement des programmes nationaux de filets de protection sociale.	Responsable des programmes du bureau de pays	Décembre 2022

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE ZIMBABWE (2017-2021)**

<b>Recommandations principales et subsidiaires</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
2.4 Examiner les moyens d'intensifier la coordination inter organisations lors de la programmation d'activités de renforcement de la résilience, y compris avec le Fonds pour le renforcement de la résilience au Zimbabwe. L'objectif devrait être, notamment, de renforcer les synergies avec les activités d'assistance alimentaire et monétaire organisées par le PAM, et de s'en affranchir progressivement, puis à plus long terme, de jeter les bases d'une intégration coordonnée des activités de renforcement de la résilience dans un éventuel programme conjoint de filet de sécurité. (juin 2022)	Directeur de pays adjoint et responsable des programmes du bureau de pays (responsable de la résilience du bureau régional)	La recommandation est acceptée.	5. Le PAM étudiera les possibilités de collaborer plus étroitement à la mise en œuvre des programmes qui relient les activités humanitaires et de renforcement de la résilience avec les autres organismes des Nations Unies – notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme des Nations Unies pour le développement – et il mettra l'accent sur une approche à plusieurs niveaux de nature à permettre aux bénéficiaires de s'affranchir plus facilement de l'assistance.	Responsable des programmes du bureau de pays	Intégration dans le nouveau plan stratégique de pays d'ici à juin 2022, et mise en œuvre concertée au cours du prochain cycle de plan stratégique de pays (2022-2026)



RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE ZIMBABWE (2017-2021)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p><b>Degré de priorité: moyen</b>  <b>Échéance globale: juin 2023</b></p> <p><b>3. Investir dans le renforcement des capacités, des compétences et des approches voulues en matière de création, d'accès, de rétention et de partage des connaissances produites dans le cadre du plan stratégique de pays en vue d'éliminer la faim. Utiliser ces connaissances en interne, afin d'améliorer la performance, et en externe, afin de convaincre les partenaires (dont le Gouvernement et ses partenaires de développement) de reproduire les innovations efficaces et de les transposer à plus grande échelle.</b></p>	Directeur de pays	La recommandation est acceptée.			
3.1 Investir davantage dans la capacité du Bureau régional pour l'Afrique australe à promouvoir les dispositifs de gestion des connaissances. Nommer, au bureau de pays, un coordonnateur responsable de la gestion des connaissances à un niveau suffisamment élevé. (décembre 2022)	Directeur régional et directeur de pays	La recommandation est acceptée.	1. Dans le cadre d'une opération d'harmonisation organisationnelle effectuée récemment, le bureau de pays a déterminé que la gestion des connaissances constitue un domaine prioritaire dans lequel les capacités doivent être renforcées. Des initiatives sont en cours pour intégrer les capacités en matière d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité et de suivi et d'évaluation dans une approche adaptée de recherche, d'analyse et de suivi qui englobe la gestion des connaissances. Lorsque la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle commencera, un coordonnateur sera chargé de veiller	Directeur de pays	Décembre 2022

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE ZIMBABWE (2017-2021)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
			à ce que ce travail se poursuive dans le cadre du nouveau plan stratégique de pays.		
3.2 Élaborer un plan de gestion des connaissances et un dispositif visant à recueillir, à stocker et à diffuser les informations pertinentes en interne et en externe. Inclure des données factuelles destinées à éclairer la prise de décisions en interne, afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience, ainsi qu'à sensibiliser les parties prenantes externes. Porter une attention particulière à la collecte de données factuelles fiables sur l'efficacité et la rentabilité des interventions de renforcement de la résilience et améliorer les analyses relatives aux conflits et à la problématique femmes-hommes. (décembre 2022)	Directeur de pays adjoint et responsable des programmes du bureau de pays (équipes du bureau régional chargées de la résilience, de la problématique femmes-hommes, des questions humanitaires et de la protection)	La recommandation est acceptée.	2. Le bureau de pays élaborera pour le nouveau plan stratégique de pays un plan de gestion des connaissances conforme aux priorités du Siège et du bureau régional en la matière, ainsi qu'aux thèmes d'intérêt qui apparaissent à l'échelle nationale et locale.	Responsable de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et responsable du suivi et de l'évaluation du bureau de pays	Décembre 2022
			3. Le bureau de pays établira un système de gestion des connaissances pour recueillir, stocker et diffuser les informations pertinentes en interne et en externe.	Responsable de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et responsable du suivi et de l'évaluation du bureau de pays	Décembre 2022

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE ZIMBABWE (2017-2021)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
3.3 Se pencher sur les moyens, pour la fonction d'évaluation, de contribuer davantage à l'apprentissage et à la gestion des connaissances. Élaborer, dans les six premiers mois du cycle du plan stratégique de pays, un programme pluriannuel chiffré d'évaluations stratégiques recensant clairement les besoins en matière d'apprentissage et organisé de façon rationnelle selon le type d'évaluation (centralisée ou décentralisée, par exemple). Pour ce faire, organiser un dialogue avec les principales parties prenantes (notamment les acteurs nationaux, l'équipe de pays des Nations Unies et les donateurs), le but étant de tirer parti des synergies avec les activités d'évaluation et de suivi externes. Faire en sorte que ce programme vienne explicitement compléter les activités de suivi et produise un flux régulier d'informations, tout au long du cycle du plan stratégique de pays, aux fins de la prise de décisions. (juin 2022)	Directeur de pays adjoint (chargé de l'évaluation au sein du bureau régional, Bureau de l'évaluation du Siège)	La recommandation est acceptée.	4. En collaboration avec les parties prenantes, le PAM recensera les besoins en matière d'apprentissage et de gestion des connaissances afin d'optimiser les synergies avec les activités d'évaluation et de suivi menées par des tiers.	Responsable du suivi et de l'évaluation du bureau de pays	Décembre 2022
			5. Le PAM établira un plan d'évaluation stratégique chiffré propre à compléter le flux d'informations issues du suivi afin d'éclairer les décisions.	Responsable du suivi et de l'évaluation du bureau de pays	Décembre 2022
			6. Le PAM fera réaliser deux évaluations décentralisées au cours de la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de pays.	Responsable du suivi et de l'évaluation du bureau de pays	Juin 2025
			7. L'unité du bureau régional chargée de l'évaluation récapitulera les éléments factuels tirés des évaluations qui sont de nature à éclairer la mise en œuvre des interventions menées dans le cadre du plan stratégique de pays.	Unité du bureau régional chargée de l'évaluation (responsable du suivi et de l'évaluation du bureau de pays)	Décembre 2022

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE ZIMBABWE (2017-2021)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
3.4 D'ici à ce que le prochain plan stratégique de pays soit adopté, mener à bien un état des lieux et une analyse des parties prenantes afin de recenser les partenariats, y compris avec des établissements universitaires, susceptibles de contribuer à l'application du plan de gestion des connaissances. (juin 2022)	Directeur de pays adjoint et responsable des programmes du bureau de pays	La recommandation est acceptée.	8. Le PAM procédera à un état des lieux et une analyse des parties prenantes pour trouver de nouveaux partenaires qui soient à même de contribuer au renforcement de l'approche de la gestion des connaissances suivie par le bureau de pays, en concordance avec les objectifs du plan stratégique de pays.	Responsable de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et responsable du suivi et de l'évaluation du bureau de pays (responsable des programmes du bureau de pays)	Décembre 2022
3.5 Prévoir des stratégies, un calendrier et un cadre de suivi et d'évaluation clairs pour toutes les activités menées à titre expérimental afin de contribuer à leur transposition à plus grande échelle, définir explicitement les modalités de partage des connaissances avec le Gouvernement zimbabwéen et les autres partenaires et mettre en place des plans de suivi et d'évaluation et de gestion des connaissances d'ici à la fin de la première moitié du cycle du prochain plan stratégique de pays. (juin 2023)	Responsable des programmes du bureau de pays	La recommandation est acceptée.	9. Le PAM fera en sorte que la planification de toutes les activités pilotes intègre une stratégie d'apprentissage clairement définie afin d'éclairer leur transposition à plus grande échelle. Le bureau de pays œuvrera en faveur d'une approche sectorielle de la gestion des connaissances avec la participation du Gouvernement, d'autres organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des universités.	Responsable des programmes du bureau de pays (responsable de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et responsable du suivi et de l'évaluation du bureau de pays)	Juin 2024

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE ZIMBABWE (2017-2021)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
<b>Degré de priorité: moyen</b> <b>Échéance globale: juin 2023</b> <b>4. Intensifier les partenariats stratégiques et opérationnels conclus par le PAM avec divers acteurs aux fins de la planification et de la mise en œuvre du plan stratégique de pays.</b>	Directeur de pays	La recommandation est acceptée.			
4.1 Prévoir, dans le nouveau plan stratégique de pays, des accords de partenariat à mettre en place dès la première année de mise en œuvre. Approfondir et renforcer les partenariats du PAM avec les autres entités des Nations Unies et la Banque mondiale en fonction des compétences techniques complémentaires de chaque institution (notamment dans les domaines de la protection sociale, du renforcement de la résilience et de la nutrition). (juin 2022)	Directeur de pays et directeur de pays adjoint	La recommandation est acceptée.	1. Le PAM intégrera des accords de partenariat dans le nouveau plan stratégique de pays et les mettra en place dès la première année de mise en œuvre du plan. Le nouveau plan d'action relatif aux partenariats donne un aperçu des principales mesures en faveur des partenariats stratégiques prévus au titre du nouveau plan stratégique de pays.	Responsable des programmes du bureau de pays	Décembre 2022

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE ZIMBABWE (2017-2021)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
4.2 Envisager de conclure des accords stratégiques pluriannuels avec les partenaires. Ces accords devraient énoncer les objectifs à long terme et les activités proposées et être complétés par des négociations budgétaires annuelles, sous réserve de la disponibilité des fonds. En outre, continuer de promouvoir un financement pluriannuel auprès des donateurs, afin de faciliter des accords pluriannuels avec les partenaires. (décembre 2022)	Directeur de pays adjoint et responsable des programmes du bureau de pays	La recommandation est acceptée.	2. S'il y a lieu, le PAM formulera des accords de partenariat stratégique pluriannuels, tout en maintenant en place des accords de partenariat sur le terrain pour les besoins de la coopération opérationnelle.	Responsable des programmes du bureau de pays (Bureau des services juridiques, Sous-Division du droit contractuel et statutaire)	Décembre 2022 (processus continu)
			3. Le PAM continuera de collaborer avec les donateurs pour s'assurer des financements pluriannuels.	Responsable des relations externes du bureau de pays	Décembre 2022 (processus continu)
4.3 Approfondir les partenariats avec les autres entités des Nations Unies, dans le contexte du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, ainsi qu'avec la Banque mondiale, en vue d'évaluer les déficits de capacités des institutions nationales et de contribuer à des plans coordonnés de renforcement des capacités. (juin 2023)	Responsable des programmes du bureau de pays et hauts responsables du bureau de pays	La recommandation est acceptée.	4. Le PAM collaborera étroitement avec d'autres organismes des Nations Unies et la Banque mondiale en suivant les orientations stratégiques définies dans le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, ses quatre piliers et ses priorités transversales, et, au sein de l'équipe de pays des Nations Unies, il utilisera l'outil de gestion de la performance et d'autres plateformes du même ordre afin de répertorier les lacunes à combler dans les capacités nationales et d'y remédier par une action concertée.	Directeur de pays adjoint et responsable des programmes du bureau de pays	Juin 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE ZIMBABWE (2017-2021)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p><b>Degré de priorité: moyen</b></p> <p><b>Échéance globale: décembre 2022</b></p> <p><b>5. Appuyer et promouvoir une gestion axée sur les résultats reposant sur des procédures améliorées de suivi, d'évaluation et d'obligation redditionnelle, le but étant de renforcer la gestion en interne, d'améliorer la transparence et de mieux rendre compte aux donateurs de l'action menée.</b></p>	Responsable des programmes du bureau de pays	La recommandation est acceptée.			
5.1 Définir, suivre et analyser un ensemble complet d'indicateurs portant sur toutes les activités du plan stratégique de pays, notamment des indicateurs améliorés permettant de suivre le renforcement des capacités, les activités visant à transformer les relations entre femmes et hommes et le renforcement de la résilience. S'appuyer sur le cadre de résultats institutionnels actualisé, et définir et améliorer des indicateurs propres au pays afin de garantir un suivi exhaustif. (juin 2022)	Responsable des programmes du bureau de pays et chargé du suivi au sein du bureau régional	La recommandation est acceptée.	1. Le bureau de pays réexaminera son cadre de suivi une fois que le nouveau Cadre de résultats institutionnels sera en place. Il mettra davantage l'accent sur la mesure des secteurs sur lesquels porte la réorientation stratégique dans le nouveau plan stratégique de pays: le renforcement des capacités, les systèmes alimentaires et la transformation des relations entre les femmes et les hommes. À cet égard, il a déjà commencé à mettre en œuvre l'initiative de mesure de la résilience lancée par le Siège.	Responsable du suivi et de l'évaluation du bureau de pays	Juin 2022

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE ZIMBABWE (2017-2021)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
5.2 Examiner la structure hiérarchique et les responsabilités de l'unité du bureau de pays chargée des programmes et établir de nouvelles responsabilités de gestion d'ici au début du cycle du nouveau plan stratégique de pays, afin de rationaliser les responsabilités des cadres concernés par le suivi des produits et la contribution aux effets directs. (juin 2022)	Responsable des programmes du bureau de pays	La recommandation est acceptée.	2. Dans le cadre de l'opération d'harmonisation organisationnelle, et conformément au nouveau plan stratégique de pays pour 2022-2026, l'unité du bureau de pays chargée des programmes est en train de réexaminer sa structure en s'attachant à renforcer la cohérence entre les domaines d'intervention techniques et stratégiques. Le bureau de pays établira au sein de l'équipe chargée des programmes une équipe spéciale d'appui aux programmes; cette équipe, qui sera chargée de contrôler tous les résultats obtenus au niveau des produits (en collaboration avec les équipes techniques), travaillera en concertation étroite avec l'unité chargée du suivi et de l'évaluation afin d'éviter les chevauchements dans les structures hiérarchiques et d'établir une relation claire entre les produits et les effets directs. Dans la nouvelle structure, les équipes chargées des programmes devront rendre compte des effets directs plutôt que des activités. Les liens entre les unités chargées des programmes et celles chargées du suivi et de l'évaluation seront renforcés pour assurer une planification intégrée, le partage des données et l'utilisation des éléments factuels.	Responsable des programmes du bureau de pays	Décembre 2022



<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE ZIMBABWE (2017-2021)</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
5.3 Renforcer la gestion des mesures relatives au rapport coût-efficacité en élaborant des indicateurs adaptés, en précisant les responsabilités de la hiérarchie pour ce qui a trait à l'analyse régulière du rapport coût-efficacité et en formant le personnel du bureau de pays. (décembre 2022)	Responsable des programmes du bureau de pays et chargé du suivi au sein du bureau régional	La recommandation est acceptée.	3. Le bureau de pays prend déjà en compte dans le processus de décision certains paramètres de maîtrise des coûts, comme l'utilisation du formulaire de comparaison des prix de référence à l'importation pour les achats de produits alimentaires. Il fera davantage appel à l'analyse du rapport coût-efficacité pour les frais et coûts liés aux différentes modalités de transfert pour faire en sorte d'utiliser celle qui convient le mieux. L'analyse sera renforcée et actualisée conformément aux directives institutionnelles et constatations récentes concernant le choix des modalités de transfert.	Responsable du budget et de la programmation du bureau de pays (comité de la gestion des ressources du bureau de pays)	Décembre 2022 (processus continu)